



Konkurse - Faillites - Fallimenti

NE

1. Débitrice: **MCC Laboratoire Meiners Sàrl en liquidation**,
rue de la Promenade 5, 2105 Travers
2. Déclaration de faillite: 05.04.2018
3. Suspension de faillite: 10.07.2018
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 06.08.2018
5. Avance de frais: CHF 6'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : recherche et développement des procédés; conseils; services analytiques, commerce et fabrication de toutes substances bioactives, en particulier celles destinées en complément à la nutrition humaine et animale et/ou d'administration pharmaceutiques et médicinales, de préférence le résultat des procédés de micro et nano encapsulation, tout autre produit organique ou inorganique utilisable en micro ou nano encapsulation; acquérir, céder, commercialiser, exploiter, développer et fabriquer tous procédés et brevets de même qu'exploiter des licences et des sous-licences en rapport avec son activité.

Si aucune avance de frais n'est effectuée, chaque créancier gagiste peut, dans un délai de 20 jours dès la publication, exiger de l'office la réalisation de son gage (droit de rétention) conformément à l'art. 230 a LP.

Office des faillites
2053 Cernier

04365181

